



République du Sénégal
Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal

FONGS - ACTION PAYSANNE

B.P. 269 THIES, Tél. 33 939 58 58 Fax : 33 951.23.52
@ : fongs@sentoo.sn Web : www.fongs.sn

Projet « Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable »

PACD - Sous-volet 2.2.1

« Cellule de suivi des initiatives sous-régionales et internationales »

**Mise en œuvre du dispositif d'information –
communication pour les organisations paysannes**

**Atelier de Production d'Outils
Pédagogiques et de Supports
de diffusion de l'Information
sur la LOASP, le Programme
Agricole, la Campagne Agricole**

Novembre 2008

Abdourahmane Faye et Cheikh Oumar BA, IPAR

1 – Description de l’Action

Dans le cadre leur protocole de collaboration, l’IPAR a réalisé pour le compte de la FONGS une étude sur l’élaboration d’outils et supports pédagogiques de diffusion d’informations sur le Programme Agricole et la LOASP, en direction des OP de base via les coordinations de la FONGS.

L’étude est destinée à produire les instruments pour mettre à la disposition des OP membres, l’information abondante constituée par la cellule de veille de la FONGS, afin qu’elles améliorent leur participation dans les cadres de concertation. Elle entre ainsi en droite ligne de la mise en œuvre du sous-volet 221 du PACD.

L’atelier a réuni les coordinateurs régionaux de la FONGS pour les préparer à l’organisation de 4 ateliers régionaux d’information sur le PA, la CA et la LOASP.

2 – Déroulement de l’atelier :

Moment 1 : Négociation entre attentes et objectifs :

Après l’ouverture de l’atelier par le Secrétaire Général qui a campé le sujet, le chargé du dossier PACD à la FONGS a exposé les TDR de l’étude et expliqué le processus de mise en œuvre du sous-volet 221.

Ensuite la modératrice a fait procéder à un tour de table qui a permis aux participants de se présenter et d’exprimer leurs attentes ou préoccupations pour cet atelier. Cet acte a été suivi par l’exposition des objectifs de l’atelier préparés par les facilitateurs de IPAR.

Dans un 3^{ème} temps le groupe a ouvert des discussions pour tenter des rapprochements entre les attentes et les objectifs de l’atelier, en vue d’harmoniser les compréhensions et prévenir les malentendus.

Attentes des participants

1. Mieux aborder les ateliers régionaux
2. Utiliser les NTIC pour vulgariser l’info
3. S’approprier le processus de la LOASP et du contenu des décrets et des NI
4. Faciliter le cadre de concertation de SL
5. Porter l’info et mettre en place un dispositif dans ma région
6. Me permettre de mieux diffuser l’info aux membres qui sont quasi analphabètes. Donc la traduction.
7. Participer à l’effort d’une analyse et d’une proposition paysanne

Objectifs de l’atelier

- A la fin de la rencontre les participants doivent être capables de:
1. Lister les principales questions que se posent les OP sur le PA, la CA et la LOASP
 2. Décrire les étapes de suivi d’une CA (Campagne Agricole)
 3. Identifier les canaux appropriés de diffusion des info sur la CA, le PA
 4. Décrire les étapes d’élaboration d’un livret d’information sur la CA et le PA (Programme Agricole)

Cette étape a donné lieu à des échanges fort enrichissants qui ont permis de clarifier les TDR, de situer la place et le rôle de l’atelier dans le processus de la 221, et de redimensionner les attentes et les objectifs. Elle a surtout permis de distinguer l’objectif de conception des outils et supports, de celui de production de l’information et la connaissance sur le PA et la LOASP qui était une attente de certains participants.

Moment 2 : Présentation de la démarche

L'accord sur le sens de l'atelier et les objectifs étant obtenu, les facilitateurs ont présenté la démarche de construction des outils et supports pédagogiques pour le PA et la CA d'abord, et ensuite pour la LOASP.

Pour le PA / CA, la démarche est structurée en 5 étapes :

1. Quels sont les questionnements des OP au sujet de la CA et du PA ?
2. Quels sont les canaux appropriés de diffusion de l'information sur le PA aux OP ?
3. Quelles sont les différentes actions pour une stratégie de veille sur le déroulement du Programme Agricole et de la Campagne ?
4. Quels sont les acteurs qui interviennent dans le processus d'une CA et leurs rôles ?
5. Comment confectionner un document support d'informations sur la CA et le PA ?

Les 4 premières étapes ont fait l'objet d'un 1^{er} jet de présentation suivi de débats, puis l'étape 5 qui a suscité un débat vif et animé par les interventions des participants.

La méthode a consisté à identifier d'abord les destinataires des informations que sont les OP à travers leurs préoccupations et les questions qu'ils se posent sur la CA et le PA. Ensuite seulement on peut déterminer les canaux et supports pour véhiculer l'information dans les meilleures conditions de réceptivité.

Les questionnements des OP et PB

- *Le PA c'est quoi et pourquoi ?*
- *Comment est organisé et fonctionne un PA ? Qui sont les acteurs et quels sont leurs rôles ?*
- *Où s'informer sur le PA ? Comment intervenir dans les processus ?*
- *Comment analyser et évaluer les résultats d'une CA / PA ?*

Les canaux de diffusion de l'information

- *Les tournées de sensibilisation, de médiatisation et de mobilisation*
- *Les émissions radios interactives*
- *Les reportages télé et vidéo sur la CA*
- *Les contributions épistolaires des grands noms du mouvement paysan pour créer le débat et comparer avec ce qui se fait dans la sous-région*

Après discussions, les participants ont trouvé les questionnements justes et fondés et le débat a même commencé à déborder sur les réponses qui sont prévues à l'étape 5. Idem pour les canaux de diffusion auxquels ils ont ajouté le site web géré par la cellule de veille et une liste de diffusion des infos en temps réel ou presque sur la CA et le PA.

Puis les facilitateurs ont proposé un graphe des actions de veille sur la CA et le PA. Dix actions ont été retenues et pour chacune il est précisé les acteurs qui la conduisent, ceux qui y prennent part, et la période de mise en œuvre.

1 – Structure de la démarche de suivi de la campagne agricole.

Etapes	Quelles Activités ?	Qui le fait ?	Qui y participent ?	Périodes ?
↓	↓	↓	↓	↓
1	Confectionner ou mettre à jour les livrets	Staff technique FONGS	Animateurs région Communicateurs	Février
2	Séries d'ateliers prépa sur le PA en régions	Staff technique FONGS	Coordinations rég. CRCR, DIRFEL	Mars, Avril Mai
3	Tournée d'info sur le démarrage de la CA	Staff dirigeant FONGS	Coordinations rég. CRCR, DIRFEL	Juin ; Juillet
4	Points de presse sur le démarrage de la CA	Coordinations régionales	AT/Fongs ; CRCR DIRFEL ;	Juin ; Juillet
5	Production films et témoignages sur la CA	Staff technique FONGS	Coordinations rég. CRCR, DIRFEL	Août et Septembre
6	Séminaires sur prévis ^o des récoltes et des prix	Staff technique FONGS	Coordinations rég. CRCR, DIRFEL	Septembre
7	Tournée d'info sur le déroulement de la CA	Staff dirigeant FONGS	Coordinations rég. CRCR, DIRFEL	Octobre
8	Contributions écrites ; émissions radio sur CA	Staff (dirigeant et tk) FONGS	CNCR, ROPPA, Co. Rég. IPAR	Septembre et Octobre
9	Tournée de contrôle du déroulement de la CC	Staff dirigeant FONGS	Coordinations rég. CRCR, DIRFEL	Novembre Décembre
10	Ateliers rég. Nat. D'éval du PA et prépa de la CA	Staff (dirigeant et tk) FONGS	CNCR, Co. Rég. Autres PF ; IPAR	Janvier et Février

Les questions soulevées par les participants dans les débats ont permis de faire 3 précisions :

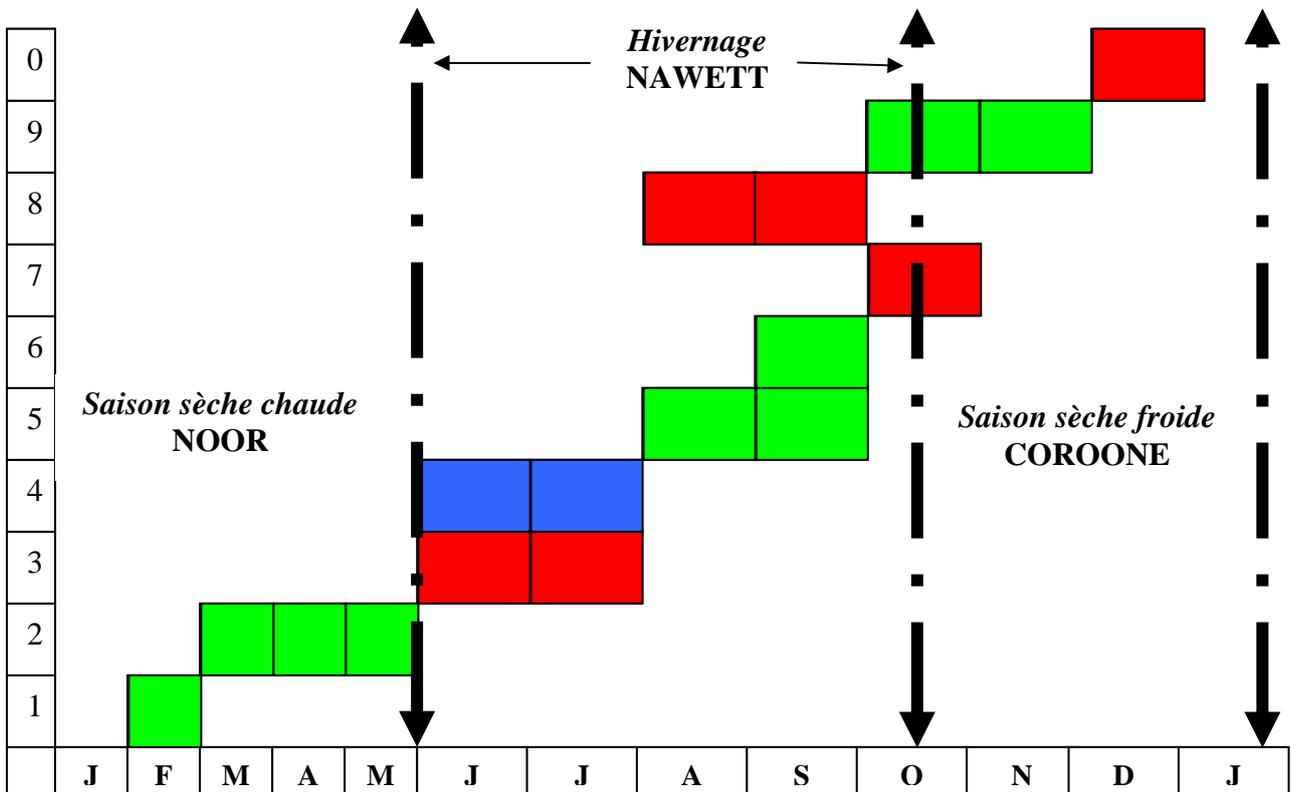
- Ces actions ne sont pas à confondre avec les séquences du déroulement d'une CA. Ce sont celles à mettre en œuvre pour collecter et diffuser l'information au fur et à mesure du processus du PA, mis ainsi sous contrôle.
- Les DIRFEL sont parties intégrantes des CRCR, donc il n'est pas indiqué de les mentionner côte-à-côte au risque de devoir en faire autant pour les autres fédérations régionales du CNCR.
- Par souci de clarification il faut segmenter le processus du PA en « *avant ; pendant ; après* » la Campagne Agricole.

Ce graphe permet d'élaborer deux autres outils de communication sur le PA à l'usage des associations régionales de la FONGS. Il s'agit d'une part de l'identification et la responsabilisation des acteurs impliqués dans le suivi de la CA et du PA, et d'autre part du calendrier de veille sur la CA et le PA.

2 – Tableau d'identification des intervenants et leurs rôles

	Staff dirigeant	Staff technique	Coordinations Régionales	Autres structures participantes
1. Confection ou Mise à jour des livrets		X		Animateurs communicateurs
2. Ateliers prépa sur le PA en régions		X		CRCR
3. Tournée d'info sur le démarrage de la CA	X			CRCR
4. Points de presse sur le démarrage de la CA			X	CRCR
5. Production films et témoignages sur la CA		X		CRCR
6. Séminaires sur prévis ^o des récoltes et prix		X		CRCR
7. Tournée d'info sur déroulement de la CA	X			CRCR
8. Contributions écrites ; émissions radio	X	X		ROPPA ; IPAR
9. Tournée de contrôle du déroulement CC		X		CNCR
10. Ateliers évaluat ^o du PA et prépa de la CA	X	X		IPAR

3 – Calendrier de veille sur le déroulement de la CA et la mise en œuvre du PA



Il ressort de ces outils que la surveillance du Programme Agricole et la diffusion de l'info sur la CA, incombent principalement à 3 catégories d'acteurs : le staff dirigeant (politique et administratif), le staff technique (appuis techniques) et les associations régionales. Ils ont la responsabilité d'enclencher les opérations à dates échues et de mobiliser les autres acteurs concernés. Ce devoir d'enclenchement des actions leur est exclusif, tandis que celui du résultat obtenu est partagé avec les autres acteurs et le contexte.

Chaque catégorie d'acteurs est identifiée par une couleur permettant de mettre en exergue lors d'une action échue. Cet outil fonctionne donc comme un tableau de bord pour les différentes parties prenantes qui peuvent s'interpeller mutuellement.

Un débat nourri s'est instauré sur la référence des actions listées dans le graphe de veille.

Faut-il les référer à la logique théorique d'une CA fictive, ou faut-il reproduire les activités telles qu'elles relèvent de la pratique en vigueur à la FONGS ? Autrement dit est-ce une cohérence logique qui est recherchée ou une cohérence opérationnelle ?

L'explication apportée par les facilitateurs ne privilégie pas une alternative, mais insiste sur la nécessité d'une cohérence tout court, entre les actions elles-mêmes, et entre les actions et les contextes et circonstances de déroulement du PA/CA. Ce qu'il faut exclure c'est l'idée de rejeter ou changer systématiquement l'outil au cas où il ne valide pas la pratique. Il arrive assez souvent (et c'est bien sa fonction) que l'usage d'un outil nouveau révèle les insuffisances cachées d'une pratique enlisée dans une longue routine.

Après ces discussions animées, les outils proposés sont apparus aux yeux des participants, très accessibles et assez performants, au regard de leurs difficultés à s'insérer efficacement dans les processus complexes de la Campagne Agricole et du Programme Agricole.

Moment 2 : Confection d'un modèle d'outil de connaissance sur la CA et le PA.

Le Livret d'information et de formation sur le Programme Agricole :

C'est un petit manuel de poche de 5 à 10 pages rédigées en gros caractères. La page de Couverture comporte le(s) questionnement(s). La première page énonce l'objectif, la préoccupation ou/et le problème à résoudre. A l'intérieur, les pages de gauche comportent les questions et réponses en français, et les pages de droite leurs équivalentes traduites en langues des terroirs. Eviter l'académisme qui exclut et privilégier la forme rédactionnelle qui stylise le parler du peuple avec des proverbes, des anecdotes, des poétiques linguistiques, etc. propres aux localités.

La dernière page exprimera la compréhension du lecteur et ce qu'il fera de ce qu'il a maintenant appris. Du genre « *Maintenant que c'est clair dans mon esprit, je vais de ce pas voir le DRDR pour qu'il me dise où est-ce qu'il a fabriqué les chiffres qu'il a publiés sur la Région !* »

Page de couverture

Qu'est-ce qu'un Programme Agricole ?

LUY NDEYI POROGRAM AGIRIKOL ?

Question

Il y a beaucoup de bruit autour du PA et ce sont les paysans et l'agriculture qui sont au Centre des polémiques avec des chiffres controversés.

Que signifie PA ? Pourquoi un PA ?

Réponse

Le PA est un ensemble de mesures et de décisions prises par les pouvoirs publics, et mises en œuvre par les acteurs agricoles, pour mettre à la disposition des producteurs et des opérateurs ruraux, les biens et les services leurs permettant de produire et commercialiser pendant une année (saison) donnée.

Le PA est un instrument d'intervention publique pour soutenir la production agricole saisonnière et assurer une contribution satisfaisante du secteur à la formation du PIB

Laajj bi

Coow lu bari li ci PA te leup wakhi mbeymi leu ak baykat yi lu ko waral ?

Luy PA ? Ak luko taxa jogg ?

Tontu bi

PA moy leup lu ngurgi nass, gniy yengu ci mbey jeffé ko, ba baykat yi jot ci juntukay yuy taxx su naweteh gnu bey sene tool, jay sene ngoob.

Li mbey am solo bu reuy ci komkoomu reew mo takh ba att mu nek ngurgi def ci alal bu bari ngir suxali koomkoom bi, diapalé waalé yit baykat yi

3

Question

Qu'est-ce qui distingue donc le PA de la CA ?

Réponse

La CA est constituée par la succession des opérations de mise en œuvre du PA au fur et à mesure du déroulement de la saison agricole (avant, pendant, après les pluies).

Le PA est une initiative de l'Etat même s'il consulte les autres acteurs, alors que la CA implique la participation de tout un ensemble d'acteurs.

4

Kon nag lan mo wutalé PA ak CA ?

Ndaxam sax bene leu, wanté amna tuuti wuté. Ndax PA mooy mēbētt bi ak pass-pass bi, CA di tērēliin bi ak dokhaliin bii, ca laataa muy taw, ak bu nawet biy dox, ba bu térétu gerté diéexé.

Manaam daal PA nguur gé ko aadio galloo ko, doone teh dina ci (wala warna) ci dissoo ak gnimu ko sexxal (muy baykat, ak borom barké yi ci biir ak bitim reew), té CA nieuppa ci yengou.

5

Question

Depuis quand existe le PA et qui en a eu l'idée ? Y a-t-il eu des changements dans le passé ?

Réponse

DIA et SENGHOR ont initié le PA pour lutter contre l'économie de traite et relancer l'agriculture par la production paysanne pour en faire le moteur de l'Economie post-coloniale. L'idée était de donner aux exploitations agricoles paysannes les moyens et les conditions favorables pour beaucoup produire et se reproduire.

Cette politique s'est heurtée au PAS et le PA a été suspendu faute de ressources jusqu'en 1998.

6

Laajj bi

PA moom kagn la xew ak ci kan la suxxékoo ? Ndax ni leu mosti di demé ?

Tontu bi

PA mungi xewé ca diamono Senghor ak Mamadou DIA. Banga xammee ni jël nagnu nguurgi ca tubab ya, dagnou diappoon né mbey mu taaru moy naatal koom-koom, jëmelé rew kanam, taxx nga moom sa bopp. Yakar bu reuy bobu gnu amoon ci mbey, te wek ko ci baykat yi ci kawgi nga xamne dagn leen newaloon doolé, mo taxoon gnuné fokk att mu nek niou diokh niooniou jiwu, ak angaré, ak masiin, baci sax sareet fass ak mbam, ak yit luniou dunddé, ngir niou mana bay lou baré té matalé ba dess. Looloo waraloon Progaram Agricole ak Campagne Agricole.

Ndaxam sax amoon na jamono gnu dakkal ko ndax kom-kom gé loofoon, nguurgi amatul won xaliss. Té borom barkéyi dagnuko newoon mu wagni ay dépaasam ba mu mengoo ak meun meunam ak am-amam, sudul loolu dootugnuko diokh xaliss. Loolu mo won jamano « ajustement structurel » bi doore woon 1980 ba daanaka 2000. Di wonn 20 att yu metti won lool ci wa kawgi.

Wayé bagnu géné ci cono bobu, kom-koom bi dekki, jamm doxaat sunu diganté ak borom barkeyi, nguurgi amaat xaliss, PA bi doraat 1998.

7

Bien ! A présent qu'est-ce qui distingue le PA des autres Programmes dont on entend parler (PNIR, PNDL, PSAOP) ?

Le PA est strictement lié à l'agriculture sous pluie et à l'élevage traditionnel. Les autres portent sur des secteurs ou des filières spécifiques. Le PA est planifié sur une année et reconduit l'année suivante alors que les autres programmes le sont généralement par phases de 5 ans ou plus, et sont reconduits ou pas selon les résultats de leurs évaluations successives. Ces Programmes ont généralement une gestion financière et administrative autonome, et peuvent recourir à des opérateurs pour la mise en œuvre des objectifs définis, tandis que le PA est mis en œuvre par l'Etat et ses démembrements en régions.

8

Leer na. Leegui nag lan moo wutalé PA ak yéneen Porogaram yu baré yi gnuy degg: ay PNIR, PNDL, PAPEL, PSAOP ?

Nietti wutté doxna diganté PA ak yéneen porogaram yi :

Benn : PA mbeyam nawet rek ak camm um cossaan mo ko taxa jogg.
Niaar : PA daniou koy tambali ci att mii mu jeex ca att ma ca top, beneen tambali waat

Niett : PA nguur moo koy doxal ak ay foksineeram, té yeneen porogaram yi donetéé nguurgi dugal na ci loxoom ak alal lam, degn koy denk ap diricteer ak ay kadar yuko wërr, mu am niouko toogal ci gookh yi. Xewna leegi niooniou nouko denk doone lim bou yem, Ndax xalaat bi rek lagn yoor ak nameteef bi ak dioublou waay bi. Jëfji ak jëffiin bii dagnouy walbatikou nioom denk ko ay kureel yuy doxal mebett bi. Kureel yoyu saxuniou ci nguur, ci kaw waxtaan be juboo ci payoor avec meuniin ak pexe, lagnuy ligeyalee porogaram yoyu. Kureel yoyu lagniouy wovee « Opérateer » te OP yi sax man naniou ko doonn. Looloo jurr lëkëloo FONGS ak PACD.

9

Question

Pourquoi le PA continue à ignorer les autres systèmes de production qui ont émergé et s'imposent ?

Réponse

C'est là toute la question. Tout se passe comme si le PA fonctionnait encore selon une conception et une organisation qui correspondent au contexte de 1960.

C'est donc la pertinence et l'efficacité même du PA qui sont en cause. Et il s'agit, plutôt que de tenter des retouches internes, de remettre à plat le concept et renégocier les fondements (principe et philosophie) du Programme.

10

Laajj bi

Geunnaa leer. Wayee leegui nag nga xamnee mbeyam noor bi lawna ci rewmi, ak yenen xeeti elewas yi, lu teeh PA mu ëmbaalé leen ?

Tontu bi

Loolooy wax ji ! dafa mell ni PA dafa sopekuwul te jamano dox lu soré. Lafi woon bagnukoy nass wonni na, gnako sosoon nekatouniou fi, te seen gis-gis ba woon ci mbey bokul dara ak bu gni fi nek tey. Kon nag fok gnou waxtaané wat PA mëngëleko ak jamono bu tey ak bu ëllëk. Ba ci tërëliin bi ak doxaliin bi, leup warna sansé.

Action à entreprendre

Il appartient aux producteurs ruraux qui sont les plus concernés par le PA parce qu'ils en vivent les impacts, de poser (imposer) ce débat de fond sur le PA, au-delà de la polémique sur les chiffres qui ne reflètent pas leur vécu. Ils doivent en faire leur argument de taille dans les cadres de concertation auxquels ils participent pour amener les acteurs, le gouvernement en premier, à accepter l'idée d'une remise en question de l'approche du PA dans le sens d'une accumulation des objectifs et des performances des CA.

Pour soutenir leur argumentaire, les OP peuvent consulter la base de données de la cellule de veille de la FONGS qui est un véritable Centre de Ressources sur le PA et les CA.

Jogg jotna

Kon waxji jeexna. Lii nag du mbiri kenn mbiri baykatyi la. Naniou jogg soll sunuy dall demm waxak ndeyi mbillmi, muy nguurgi. Bii PA dafa xewi mengootul ak sunu bëg-bëg, woroona ak sunuy mebett ak sunu yakar, andatul ak sunu men-meun. Coowli leup lii moko waral : lignou niouy jox yeesna sunu soxla fajul sunu galankor. Lii moniou taxa taga tëmbë nioun baykat yi ak suniu mbeymi.

Kon nag ku bugoon xam xamnga, ku bugoon gis gisnga, ku doon wut loo tek ci loxo nguurgi ngir mu sopi doxaliin, wax ju leer angi.

Kon boog nioun wa kawgi, nioo ngog, nguurga ngog, suniuy soxlaa ngog, Programme Agricole a ngog !

Ku ci beug lu geuna leer yit meungaa dem FONGS ci seen « selil de weyi bi » leupa nga fa. Te leer naagn.

Chacun des 5 questionnements sur la CA devra faire l'objet d'un livret de questions réponses visant à expliquer l'esprit du Programme Agricole aux OP, en remontant l'histoire. L'objectif recherché est moins d'amener les ruraux à tirer plus profit du PA et des moyens des différentes CA. L'intérêt est dans leur capacité à juger de l'utilité, l'efficacité et la pertinence de ces instruments d'intervention étatique dans le secteur, afin d'engager le débat de fond de leur remise en question. D'où l'importance de l'approche systémique de l'exercice de ces livrets où l'accent est mis d'abord sur le *pourquoi* et le *pourquoi pas* avant d'envisager le *comment*.

Les multiples interventions de tous les participants sans exception, démontrent à la fois l'accessibilité et l'appropriabilité de l'outil, et son intérêt pour eux. Elles ont surtout révélé l'ampleur de la méconnaissance dont font preuve les OP sur ces notions de CA et de PA. La remontée historique a été un moment d'intérêt exceptionnel de la présentation pour les participants. Ils se sont sentis éclairés sur un passé qui a façonné leur situation, et édifiés sur les causes historiques des difficultés vécues actuellement dans ce secteur de leur vie et de leurs activités.

La traduction en wolof a été positivement appréciée par les participants, qui ont surtout relevé le style et l'expression qui rendent agréable la lecture et facilitent la compréhension aux utilisateurs.

Les leaders régionaux ont estimé qu'une édition rapide de ces livrets et leur large distribution aux OP pour vulgariser l'information sur le PA et les CA, pourrait contribuer à améliorer la qualité des processus individuels et collectifs de prises de décisions.

Moment 3 : Présentation des outils sur la LOASP

Les facilitateurs ont jugé nécessaire de revenir sur les enjeux de cette Loi au regard des défis de l'Agriculture et du monde rural, en mettant l'accent sur la profondeur historique. La présentation a débouché sur une proposition de mailing-list pour distribuer l'information à chaud et en continu sur la LOASP.

Le débat qui a suivi fut intéressant certes, mais trop général et éloigné de la préoccupation des outils et supports pédagogiques qui étaient le sujet de l'atelier. Ce que le responsable de la commande de l'Etude a tenu à préciser dans sa synthèse, où il a invité à recentrer le travail sur les outils, et à considérer que la FONGS travaille déjà sur un mailing-list.

Les participants, à l'unanimité, ont acquiescé à l'idée de produire des livrets pour expliquer la LOASP aux producteurs à la base. Comme pour le Programme Agricole et la Campagne Agricole.

Suite à donner : les facilitateurs vont poursuivre le travail d'élaboration des livrets ; les coordinateurs vont préparer les ateliers régionaux (6) en rapport avec le chargé du dossier à la Fongs et les facilitateurs ; les ateliers se tiendront à dates échues dans les ZAE.

Le Processus et les acteurs du Programme Agricole

**Comment se déroule le Programme Agricole ?
Quels sont les Acteurs impliqués**

**POROGRAM AGIRIKOL NUMUY DOXEE ?
ANA NIANN GNOO KOY DOXAL ?**

Question

A quel moment démarre la CA et quelles sont les différentes étapes ?

Réponse

La CA démarre par un Conseil Interministériel ou Présidentiel au mois de **Mars ou Avril**. C'est une réunion au sommet des ministres et hauts fonctionnaires en charge de l'Agriculture et du Monde Rural, autour du Premier Ministre ou du Président de la République.

A cette réunion, le gouvernement évalue la campagne précédente et décide des mesures à prendre pour la campagne à venir. Ces mesures sont annoncées dans la presse et les Directions de l'Agriculture et de l'Elevage les publient dans un **Document** accessible chiffré, analysé et détaillé.

Ces mesures concernent les quantités et prix des intrants et équipements à mettre à la disposition des producteurs. Elles définissent les quantités à produire pour chaque spéculation et par région.

Les DRDR extraient à partir de ce **Document des Documents Régionaux de Programmes Agricoles** qui sont présentés et discutés en CRD et CDD.

Les opérations de mise en place des intrants démarrent en mai – juin, parfois supervisées par des **commissions nationales et régionales** mises en place par les ministres ou gouverneurs.

Laajj bi

Kampaagn bi kagn lay door ? Ak nanak nann lay doxee ?

Tontu bi

Kampagn Agiricol yeffi gornema bi leu. Peresidan wal poromiee ministr moy woote ndajje minstar ak foksinneer yu kawé yi, nga xamnee gno ngank mbiri mbaymi ak kawgi. Boobu ndaje ci weeru **Mars jem awril** lay am, nioukoy toudee Conseil Interministeriel sudee Poromiee ministr moko jiite walo conseil peresidansiel sude peresidan moko jiite.

Ci bobu ndaje gornomang bi dina wax ni kampagn bi weesu deme woon, ak naka lay tërëlee bidi door. Ci walu angare, jiwu, porodi, matarieelu mbey, dina wax niaateu laci y joxe ak ban piri lako baykat yiy jootee. Dina leeral yit goxx bu nek niata ngay jot ci intaran ak matarieel. Dina wax itam niateu tonn la soxla reewmi am ci gagnax bu nek, ak goxx bu nek, su nawet bi jaaree yoon.

Lolu leup danioukoy jebal taskatu xibar yi niou yegge ko askan wi, bunu genne ci ndaje ba.

Bu lolu jalleh, Diriksion agirikitiir ak bu Elewas yi nek Dakar, dinagnu teunk leup lignoufa waxtaane ci **tëre** bukoy gena leeral, geunkoo faragn faacce. Bobu tëre laniouy daakantalleh Porogaram Agirikal.

Suniu ca noppeh gnileen toogal ci goxx yi, te gnouleen di douppeh DRDR (budee agirikitiir) ak IRSV (budee elwaas leu), jel tëre bobu, nallsi leup lignou jagleel seen gox, geunko yaatal, bamu doon manaam Porogram Agirikoli bobu goxx. Yoyu tëre nag laniouy yobu ci CRD yi ak CDD yi gornoor yek perefé yi jiite ngir niou waxtaane ko fa tass ko ci goxx bi.

Su lolu leup japandeh nag, kampaagn bi door ci weeru meh jem suin. Dinanouy faral di gis ay **komisiiong** yu ministr yi ak gornoor yi taxawal ca Dakar ak ci gox yi ngir gnuy saytu ni kampaagn biy doxee.

Question

Comment les OP peuvent-elles suivre, contrôler et intervenir dans le déroulement du Programme Agricole ?

Réponse

Le 1^{er} CIM ou CP est à surveiller par les OP. Elles doivent alerter l'opinion si cette réunion tarde, et elles doivent se saisir des décisions annoncées et du Document pour les exploiter, et prendre des positions. Cinq questions intéressent les OP à ce stade :

1. *Sur quoi sont basés les chiffres annoncés ?*
2. *Est-ce que toutes les régions sont prises en compte dans la distribution des moyens ?*
3. *Est-ce que le dispositif en place est fiable ?*
4. *Est-ce que les objectifs sont pertinents et/ou réalistes ?*
5. *Est-ce qu'on n'a pas privilégié des catégories d'acteurs sur d'autres ?*

Les OP organisent des concertations sur ces questions et communiquent sur le document de CA.

Elles invitent leurs membres à intégrer les commissions de supervision et les CRD, CDD, CLD pour influencer sur les processus de déroulement du PA.

Les OP rencontrent les autorités aux différents échelons (ministres, directeurs nationaux, régionaux, chefs de secteurs, etc.) pour exprimer leurs préoccupations et leurs appréhensions sur ces questions liées à la Campagne Agricole.

Ces actions sont à combiner avec la stratégie de suivi du déroulement de la CA décrite en page 4

Laajj bi

Naka laniou mouna def gnoune OP ngir meuna topp kampagn bi, saytuko, xamm ndax leupangi jaar yoon ?

Tontu bi

Njeuk, mooy niou may nopp bu baax CIM wala CP bobu wara am ci weeru mars wala awril. Su tardee rek niou xarab ko nguungi ci rajo yi. Bu disizong yi genneh yit niou fexe ba jott ci Dokiman bi, tambaliko cambarr.

Warna nioo bayi xel bu baaxx ci juroomu ponk :

1. *Lignou nee moom laniouy joxe ci jiw ak angare'ek, matariel, ak niomin seen, ak lignouy xar ci ngoob mi, funiou wëer bobu xayma ? Ndax lignou am rek laniouy joxe ? Ndax liniou meun dong laniouy def ? wala boog ndax lignouy joxe lolu leu sunu mbay laaj ngir geunn ci jafe-jafe'em yi, gënne waale yit wa kawge'ek reewmi ci toumouranke bu niou nekk ? Ndax kat lolooy waxji !*
2. *Mbaa lignouy joxee dina matale goxx yi yeup ? Yamale leen yit ? Ndax kat lumu bare-bare yit, jox gnii bayi gnii xel meunou koo nangu !*
3. *Mba tërëliin bi dalna xel ? Mbaa jel naniou matoukaay yeup ngir mbirmi yegg ca gnako moom ?*
4. *Lignou soumb moom mbaa reewmi amnako, meunnako ? Wala sax mba yoonu ndam leu ci gnoun ak reewmi ?*
5. *Mba douniou jël li am solo joxko bayloukat yi bayi baykat yi ? Wala niou bayee leup bana-bana yi niouy lorr baykat you new doole yi, ci ay piri you bonn ?*

OP yi warnanioo waxtaane bu baax lajj yoyu ci seen biir ba bokk ci gis-gis ak xalaat, disoo ce'ek gniniouko sexxal, ba nopi yeggee ko reewmi ci rajo yek yeneni bërëbu weccoo xalat yi.

Na baykat yi fexee bok ci CRD ye'ek CDD yi, ak Komisiong yiy saytu doxaliin bi ndax yeggee fa seen njortt yoyu.

Bii doxaliin bumu woroo ak biniu laloon njeuk ba daakor ni nonou laniouy wajalee sunu bop be dara duniou oump ci Kampagn bi. Buko defee douniou bayil kenn mouniouy waxal luniou deful, dignu amal louniou gissoul, wala niouniouy deukal founiou deukoul. Ndax lamign meunoul yaey morom ma ludul dafa niorr, te gnoun bayakat sunu gemëgn boyul.

Exemple de démarche d'analyse du Document de Programme Agricole 2008 – 2009

Etape 1 : Faire une lecture rapide et silencieuse de tout le Document. Maximum 1 heure de temps de lecture concentrée sans interruption.

Etape 2 : Dites ce que vous avez retenu grosso modo de ce PA. En distinguant ce qui selon vous est bon et ce qui l'est moins. Limitez-vous aux 4 points les plus essentiels selon vous pour éviter de digresser

Les bons points

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Les points faibles

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Etape 3 : Expliquer dans un encadré en quoi les points listés (ou certains d'entre eux) dans chacun des feuillets ci-dessus ont attiré votre attention.

Exemple : Si les 70.000 T de semences d'arachides prévus sont bien distribuées aux 450.000 EAF chacune recevra 130 Kg à répartir entre 5 actifs à raison de 26 kg par actif. Or seuls 40% de cette quantité sera semée si les semences sont de bonne qualité. C'est-à-dire 10,4 kg/actif. En cas d'excellente récolte cela rapportera 300 kg à chaque actif et 45.000F au prix de 150F le kg cette année. Et pour la famille le revenu tiré est de $300\text{kg} \times 5 \times 150\text{F}/\text{kg} = 225.000 \text{ F}$. En remboursant pour 25.000 F les semences, engrais et produits phytosanitaires, il reste 200.000F à une famille de 10 personnes pour se vêtir, envoyer ses enfants à l'école et à l'université, aller au dispensaire et acheter ses ordonnances, célébrer les baptêmes, mariages, funérailles, etc. Ce qui revient à moins de 60 F/J pour un membre d'une telle famille pour subvenir à ses besoins de base pendant une année. Dans l'EPPS du DSRP les ruraux estiment que pour satisfaire au minimum ces besoins il faut 500 F/J pour chaque membre de la famille. On est donc loin de l'issue de la pauvreté en milieu rural avec ce Programme Agricole.

D'autre part, avec 45.000F un jeune en âge de se marier ne peut même pas verser la dot qui s'élève à 75.000F dans le bassin arachidier. Ainsi il lui prendrait 4 à 5 ans pour réaliser son projet de mariage. En allant se faire ouvrier au Port ou dans les chantiers de BTP de Dakar, il espère gagner 2000 F/J et pourrait en une année faire aboutir son projet de mariage. En se privant de toutes conditions d'une vie décente en ville bien sûr ! L'exode rural a encore de beaux jours devant lui !

Pour chaque région mentionner la prévision de production faite pour chaque spéculation et rapporter en pourcentage du total national. Cela donne un aperçu sur l'utilisation spatiale du territoire national dans la réalisation des objectifs nationaux. C'est aussi un moyen de détection et de prévention des inégalités régionales dans la mesure où la distribution des moyens de Campagne est conditionnée par la localisation des zones de productions.

Par exemple en spatialisant les objectifs de la Goana, on obtient le tableau ci-après :

	Manioc	Maïs	Riz	Mil	Sorgho	Fonio	Blé	Niébé
DK	3%	2%	0%	0%	0.4%	0%	1.6%	0.6%
DL	7%	0%	0%	12%	2.4%	0%	0%	12%
FK	8%	10%	2.7%	16%	13%	0%	0%	14%
KL	8%	24%	0.8%	22%	29%	14%	0%	12%
KD	3%	25%	29%	9%	20%	42%	16%	2.3%
LG	14%	0%	0%	9.5%	4%	0%	8%	25%
TH	40%	2.4%	0%	11%	8.4%	0%	2.4%	20%
ZG	1.3%	3.6%	30%	3%	0.8%	14%	0%	0.5%
MT	2.3%	6%	3%	5%	8%	0%	16%	1%
TC	5%	19%	6%	12%	14%	30%	5%	6%
SL	6%	8%	28%	1%	0.8%	0%	51%	5%

On peut observer des régions non concernées par la GOANA du point de vue de leur contribution aux objectifs de productions attendues. Il s'agit de Dakar, Fatick, Diourbel, Ziguinchor et Matam. Thiès, Tamba et Louga ne sont pas mieux lotis dans la mesure elles ne comptent que pour le manioc, le fonio et le niébé qui ne sont pas des filières de valeurs.

Quel sort est réservé à ces régions si les moyens de la Campagne sont drainés (ce qui est logique) vers celles qui contribuent aux objectifs ?

Etape 5 : Dresser le même tableau pour zoomer les régions département par département. Cela permet de détecter des disparités à ce niveau, mais surtout d'identifier des initiatives, des ressources et des potentialités locales non valorisées par le Programme Agricole.

Cas de la Région de Fatick :

	<i>Manioc</i>	<i>Maïs</i>	<i>Riz</i>	<i>Mil</i>	<i>Sorgho</i>	<i>Fonio</i>	<i>Blé</i>	<i>Niébé</i>
Fatick	9000	3000	2000	55000	15000	0	0	40000
Foundiougne	10000	45000	3000	50000	7000	0	0	10000
Gossas	6000	2000	0	55000	10000	0	0	40000
Total	25000	50000	5000	160000	32000	0	0	90000
	8%	10%	2.7%	16%	13%			14%

Cas de la Région de Kaolack :

	<i>Manioc</i>	<i>Maïs</i>	<i>Riz</i>	<i>Mil</i>	<i>Sorgho</i>	<i>Fonio</i>	<i>Blé</i>	<i>Niébé</i>
Kaolack	6000	30000	500	60000	25000	2000	0	30000
Kaffrine	8000	20000	500	60000	20000	1000	0	30000
Nioro	5000	40000	500	40000	7000	0	0	5000
Koungheul	5000	30000	0	60000	20000	2000	0	15000
Total	25000	120000	1500	220000	72000	5000	0	80000
	8%	24%	0,8%	22%	29%	14%		17%

Kaolack et Fatick sont de vocation céréalière à dominante mil et sorgho selon la Goana. Les prévisions en riz y sont marginales et ne concernent que les départements de Foundiougne et Fatick. Cette orientation ou spécialisation donnée à ces régions n'est pas en adéquation avec les efforts des populations locales soutenus par les ONG pour restaurer les terres rizicultivables en pluvial.

Mieux la forte progression de la part du riz dans l'alimentation des ménages ruraux qui accroît leur dépendance, n'est pas considérée comme un problème à traiter.

Or cette part croissante des dépenses de riz dans le budget des ménages ruraux constitue une vraie préoccupation des OP.

Ceci n'est qu'un exemple d'interprétation, mais il est évident que les questionnements sont exprimés par les OP régionales en fonction de leur perception des enjeux. L'outil aide à structurer les questions et créer le débat.

Il faut pouvoir trouver des statistiques Régionales ou nationales pour étayer la réflexion sur les enjeux.

Outils pour la LOASP

Pourquoi une LOASP

Technique de compréhension : dresser un profil historique en partant de 3 dates citées par les participants. Devant chacune des dates décrire l'événement historique correspond selon la compréhension des OP. Les années 1960 et 2000 sont évidentes.



Epoque 4 : Le nouveau régime ne remet pas en cause les programmes de sortie d'ajustement mais met l'accent sur le Programme Agricole. Le modèle antérieur est perturbé par la relégation de la concertation avec les OP qui s'illustre à travers le phénomène des programmes spéciaux du chef de l'état qui prend de l'ampleur. Pour accélérer le développement du secteur, le gouvernement initie un projet de loi d'orientation agricole. Les OP contestent son orientation hyper capitaliste, et lourde de menace pour la petite propriété foncière ; elles contre-proposent un modèle basé sur l'agriculture familiale à moderniser. Une version consensuelle, vidée de son contenu sur le foncier, est votée. Les textes d'application sont en cours d'élaboration, mais les pratiques de gouvernance du secteur restent marquées par un déficit de concertation entre Etat et OP.



Epoque 3 : la régionalisation est lancée pour appuyer l'option de développement local. Au plan agricole, le PASA et le PISA sont conçus pour relancer le secteur et sortir de la crise. En 1999, le PASA devient PSAOP, le PISA donne naissance au PNIR, et le Programme Agricole est redémarré, consacrant ainsi le retour des investissements publics dans le secteur rural avec le soutien des bailleurs de fonds. Le modèle issu du PAS intègre une forte exigence de participation des OP aux prises de décisions.



Epoque 2 : La crise s'accroît à cause des sécheresses et de la mondialisation, le PA est suspendu, le PAS est enclenché. L'Etat se désengage et transfère des responsabilités de développement aux OP qui se structurent en milieu rural. Les prix mondiaux des matières premières baissent entraînant les revenus des paysans tandis que les prix des produits importés flambent du fait de 2 crises pétrolières (73 et 79) mettant en difficultés les entreprises nationales. Les paysans sont obligés d'étendre leurs surfaces pour lutter contre l'érosion de leurs revenus, les entreprises ferment et/ou licencient par manque de compétitivité. Les exportations agricoles chutent et les importations alimentaires augmentent. La dévaluation monétaire est opérée pour réduire le déficit commercial et renflouer les finances publiques.

Epoque 1 : L'agriculture est le principal secteur de l'économie. Elle est pratiquée par les petits paysans dans le cadre de leurs exploitations familiales. Il faut leur doter de moyens (intrants et équipements) et de technologies (conseils), grâce au Programme Agricole, pour accroître leurs productions. Celles-ci sont destinées pour partie à la consommation nationale et pour partie (l'arachide principalement) à l'exportation vers le marché européen protégé. En 70 suppression des préférences commerciales et chute des revenus, extension des superficies, baisse des rendements. Signes de crise du secteur.



Puis par une pédagogie active conçue en questions réponses, le facilitateur des débats amène les participants à reconstituer eux-mêmes le fil conducteur qui mène à la Loi votée en 2004. Il n'y a pas de leçon à donner pour animer cet exercice seul le principe de circulariser la parole aux participants est constant. Il faut remplir chaque intervalle entre 2 dates repères et veiller à ce qu'une transition cohérente soit établie à chaque passage de date historique. Cela nécessite une bonne et approfondie préparation technique et pédagogique de l'animation par le facilitateur.

ANNEXES

Annexe 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT

La FONGS a été retenue comme maître d'ouvrage délégué pour la mise en œuvre du sous-volet 221 du Projet « Promotion d'une Agriculture Compétitive et Durable » (PACD) au bénéfice de l'ensemble des organisations paysannes du Sénégal (OP) du Sénégal. Le sous-volet 221 est intitulé « Appui aux organisations professionnelles nationales dans la concertation avec les pouvoirs publics et les négociations aux niveaux sous-régional et international - Cellule de suivi des initiatives sous-régionales et internationales ».

Elle lance cet appel pour un appui dans la mise en œuvre du dispositif information-communication pour les organisations paysannes pour les tâches suivantes :

1. Elaboration d'outils pédagogiques sur la Loi d'Orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) et la campagne agricole

Elaboration d'outils pédagogiques sur le LOASP et la campagne agricole permettant de procéder à une large diffusion des informations déjà collectées par la cellule de veille stratégique des OP sur les deux thèmes ; informations qui devraient contribuer à permettre aux membres des OP du niveau régional et du niveau national de pouvoir mieux influencer sur les décisions prises sur les politiques agricoles.

2. Elaboration d'un guide d'animation comportant des modules d'animation

Elaboration d'un guide d'animation qui comporte des modules sur la LOASP et sur la campagne agricole et qui permettent une valorisation optimale des outils pédagogiques produites produite avec les informations collectées par la cellule de veille.

3. Formation des animateurs à l'utilisation du guide d'animation

Formation des animateurs des OP pour une maîtrise du guide d'animation en vue d'une meilleure appropriation des informations au sein des OP et une valorisation optimale des outils pédagogiques.

Annexe 2 : Atelier de production de support de communication et de diffusion

- **Objectif** : En rapport avec les TDR des ateliers régionaux et nationaux, valider les supports produits par les consultants et mettre le contenu réactualisé en rapport avec les résultats de Diourbel
- **Résultats** : Des supports avec un contenu réactualisé sont disponibles pour la conduite des ateliers
- **La période** : novembre 2008
- **Les participants** : COPI Restreint, task force dispositif informations
- **Lieux** : Mboro
- **Modalités administratives** : Rédaction des TDR de la mission, Etablissement du Budget et Rédaction du rapport de l'atelier
- **Modalités comptable** : Etablissement du Budget, Liste des participants, Justification des fonds remis aux CR par des factures / Etat de dépense et ordres de mission visés